



Le journal de Balgau



La commune vous informe

Travaux Mairie / salle des fêtes

Le passage de la commission de sécurité fin novembre a permis la validation de l'ouverture de la mairie et de la salle des fêtes.

Toutefois, il reste quelques travaux de finition à effectuer avant d'envisager un déménagement vers nos nouveaux locaux début 2024.

Battues de chasse

Les locataires de chasse vous informent des dates de battues :

- côté Ouest du village ainsi que dans la forêt : du 15 au 17/12 ; du 26 au 27/12 et du 12 au 14/01
- côté Est du village : les 10 et 23/12 et le 13/01.

Cérémonie du 11 novembre

Une cérémonie d'hommage s'est tenue le samedi 11 novembre à 10h30 en présence des élus, d'une délégation de pompiers, mais également des élèves de l'école pour entonner la Marseillaise avec la population présente.

La cérémonie a été célébrée sur le nouveau parvis de la Mairie

autour du Monument aux morts nouvellement installé.



Autres informations

Abri bus

Afin d'offrir de bonnes conditions d'attente pour les familles et les élèves dans le cadre du transport scolaire avec la mise en place du RPI Balgau – Nambenheim, la mise en place d'un abri bus devant l'école s'avèrait nécessaire.

Une subvention a été obtenue à cet effet.

Ce dernier a été installé par nos agents communaux.



Nouveau véhicule de secours

Une réflexion sur l'optimisation de la flotte des véhicules de secours de notre commune était en cours. Mais une belle opportunité s'est présentée avec la vente d'un véhicule pouvant répondre aux besoins de nos pompiers.

Aussi, la commune s'est dotée d'un Renault Master issue de la commune de Bennwihr.

Le VTU ainsi que la 306 ont été vendus, si bien que les frais d'acquisition du nouveau véhicule sont faibles.



Arrêtés du Maire

Face au constat de la recrudescence des incivilités liées notamment aux dépôts à proximité des PAV mais également sur les déjections canines qui jonchent les espaces publics, des arrêtés du Maire ont été pris permettant de sanctionner ces faits.



Une délibération du Conseil Municipal du 06 décembre dernier a fixé les tarifs :

- dépôts sauvages aux abords immédiat des PAV ou neutralisation des dispositifs de fermeture des PAV : 150 €
- dépôts sauvages nécessitant l'emploi d'un véhicule pour le retrait : 500 €
- déjections canines ou divagation d'animaux : 35 €

En plus de ces amendes administratives, les auteurs d'infraction s'exposent également à une contravention prévue par le Code Pénal.

L'objectif poursuivi n'est pas de verbaliser mais de sensibiliser vers plus de respect, de civisme et de savoir-vivre.

Les arrêtés sont consultables sur notre site internet et sur les tableaux d'affichage.

Déco de Noël

Les nounours sont de retour pour agrémenter les décors de Noël, centrés au carrefour.

L'équipe « embellissement » a accompli à nouveau un beau travail pour égayer ces fêtes de fin d'année. À la nuit tombée, les illuminations apportent un côté féerique pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Nous remercions aussi tout particulièrement les personnes ayant offert des nounours à la commune.



Halloween à la bibliothèque de Namsheim

Le mercredi 25 octobre, quelques enfants de Balgau et Namsheim sont venus passer l'après-midi à la bibliothèque Municipale de Namsheim. Au programme création de décorations, dégustations de potion magique, lecture d'histoires de sorcellerie et coloriage de saison.

Un super moment grâce à la joie de vie et la créativité des enfants, de la confiance des parents et au dynamisme de l'équipe de bénévoles de la bibliothèque.

Sachez que l'équipe est d'ailleurs toujours à la recherche de personnes voulant rejoindre ces bénévoles et ainsi permettre ce type d'animations et l'accès à la culture à tous.

N'oubliez pas les horaires d'ouverture au public chaque semaine impaire les mardis de 14h30 à 17h, les mercredis de 14h à 17h et les vendredis de 16h à 18h.

Retrouvez nous sur Facebook (Bibliothèque de Namsheim), 2 place de l'église ou par mail bbtnb68@gmail.com

Achat et utilisation d'artifices interdits

L'achat et l'utilisation d'artifices de divertissement et pyrotechniques de catégories C1, F1, C2, F2, C3, F3, C4 et F4 sont interdits par arrêté préfectoral sur tout le territoire du Haut-Rhin du 04 décembre au 03 janvier.



À vos agendas !

Marché Paysan

Les Vendredis

de 16h à 19h

5 rue de l'Église à Balgau

Avec, entre autres, la participation de nos Balgauviens, La ferme et les Jardins du LEIENZUG ainsi que les Délices de Me WALTER

Spectacle de Noël

Samedi 16 décembre

à 14h départ en bus

Direction Art'Rhena pour assister au spectacle « Les Noëls de papy » organisé par le Foyer Club

Renseignements et inscriptions auprès de Christelle SCHELCHER 03 89 48 58 69

Animations de Noël

Samedi 16 décembre

à partir de 16h sur la place du village organisées par le Foyer Club

Marché de Noël, animations de rue
Petite restauration

Dimanche 17 décembre

de 14h à 21h à Obersaasheim

Concert, balade contée etc
Marché de Noël et petite restauration

Loto

Samedi 23 décembre

à 20h à la salle polyvalente

Loto organisé par le Basket Club de Rumsheim



Etat civil

Naissance

Augustin

né le 29 novembre

au foyer de Bénédicte JECKER et
Alexis FURSTOS

Inventaire des ZAE

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience du 24 août 2021, la Communauté de communes Alsace Rhin Brisach s'est engagée dans la démarche d'inventaire des Zones d'Activités économiques (ZAE) présentes sur son territoire. Il s'agit d'un outil essentiel permettant de concilier sobriété foncière et développement économique et qui permettra d'orienter les politiques intercommunales d'aménagement.

Vous êtes propriétaire et/ou locataire d'un terrain et/ou d'un local au sein d'un secteur économique ? Vos renseignements nous intéressent ! (Temps de réponse estimé à 5mn).

Dans ce cadre, la Communauté de Communes souhaite vous consulter afin de mieux connaître votre situation et l'occupation de votre terrain et/ou local.

Cette consultation a été mise en place de manière dématérialisée, du 17/11/23 au 16/12/23.

En contribuant à cette consultation, vous saisissez l'occasion de contribuer à la connaissance et la valorisation du foncier économique de votre territoire. Vos réponses seront précieuses pour enrichir les démarches de la Communauté de Communes et mieux répondre à vos besoins.

<https://arcg.is/0iGi0n1>

PLUi : enquête publique

Par arrêté du 15 novembre 2023, le Président de la Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach (CCARB) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), destiné à procéder à des réajustements ponctuels concernant

principalement des rectifications de zonage, d'emplacements réservés et des OAP en conséquence, la création et l'adaptation de zones agricoles constructibles et des précisions et corrections mineures apportées au règlement écrit.

L'enquête publique se déroulera durant 38 jours consécutifs du **lundi 4 décembre 2023 à 09h au mercredi 10 janvier 2024 à 17h.**

Les permanences du Commissaire Enquêteur auront lieu au siège de la CCARB et dans les communes de **Appenwihr, Dessenheim, Fessenheim, Kunheim.**

Dans les autres communes, seuls les pièces du dossier concernant directement la commune seront mis à disposition en mairie. L'ensemble des pièces seront également disponible sur le site internet de la CCARB pendant la période d'enquête publique :

<https://www.paysrhinbrisach.fr/communaute-de-communes/urbanisme-plui/>

Recrutement auxiliaires de vie

Afin de répondre à l'accroissement des demandes des personnes âgées sur notre département, l'association Amaelles recrute de nombreux postes d'auxiliaires de vie, avec des avantages favorisant notamment la qualité de vie :

- équilibre vie professionnelle / vie privée
- équipement à disposition
- proche de votre domicile
- avantages sociaux, etc

Plus de renseignements au 03 89 32 78 71
emploi@apa.asso.fr

Co-habitation senior

Pour vivre comme à la maison, mieux et plus longtemps, un concept d'habitat solidaire a vu le jour

au Rheinfelderhof à Rustenhart.

Bienveillance, entraide, sécurité, bien-être, accueil, présence et accompagnement, retrouvez ces atouts dans 10 appartements plain-pieds pour des séjours ponctuels ou permanents.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur www.cohabitation-lamaison.com ou au 06 63 58 42 86

L'Armée de Terre recrute

Plus de 16 000 postes sont à pourvoir au sein de l'Armée de Terre dans différents domaines.

Pour pouvoir candidater il faut :

- être de nationalité française
- être âgé entre 17 et 32 ans
- et jouir de ses droits civiques.

Espoir : appel au don



UN TOIT POUR TOUS !
PRÉCARITÉ N'EST PAS FATALITÉ
AIDEZ-NOUS
www.association-espoir.org





*Le Maire,
Les Adjoints*

Le Conseil Municipal

*Ainsi que le personnel communal,
Ont le plaisir de vous souhaiter de*

JOYEUSES FÊTES

*En cette période de fêtes, il est temps
de laisser place à la joie, à l'amour
mais surtout à la PAIX*

Ouverture de la Mairie

*Le secrétariat de la Mairie sera ouvert
au public uniquement les matins durant la période des Fêtes.
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire ou ses Adjointes.*